

MALVOYANCE:RETENTISSEMENTS FONCTIONNELS

- Spécificité propre à chaque patient: projet individuel
- Ergonomie: posture, éclairage, informatique adaptée, AVJ..
- Normes visuelles spécifiques: métiers des transports, métiers de sécurité...
- Un ouvrage de référence: Bulletin des Sociétés D'Ophthalmologie de France Novembre 2013

Définitions de la cécité et de la malvoyance selon l'OMS

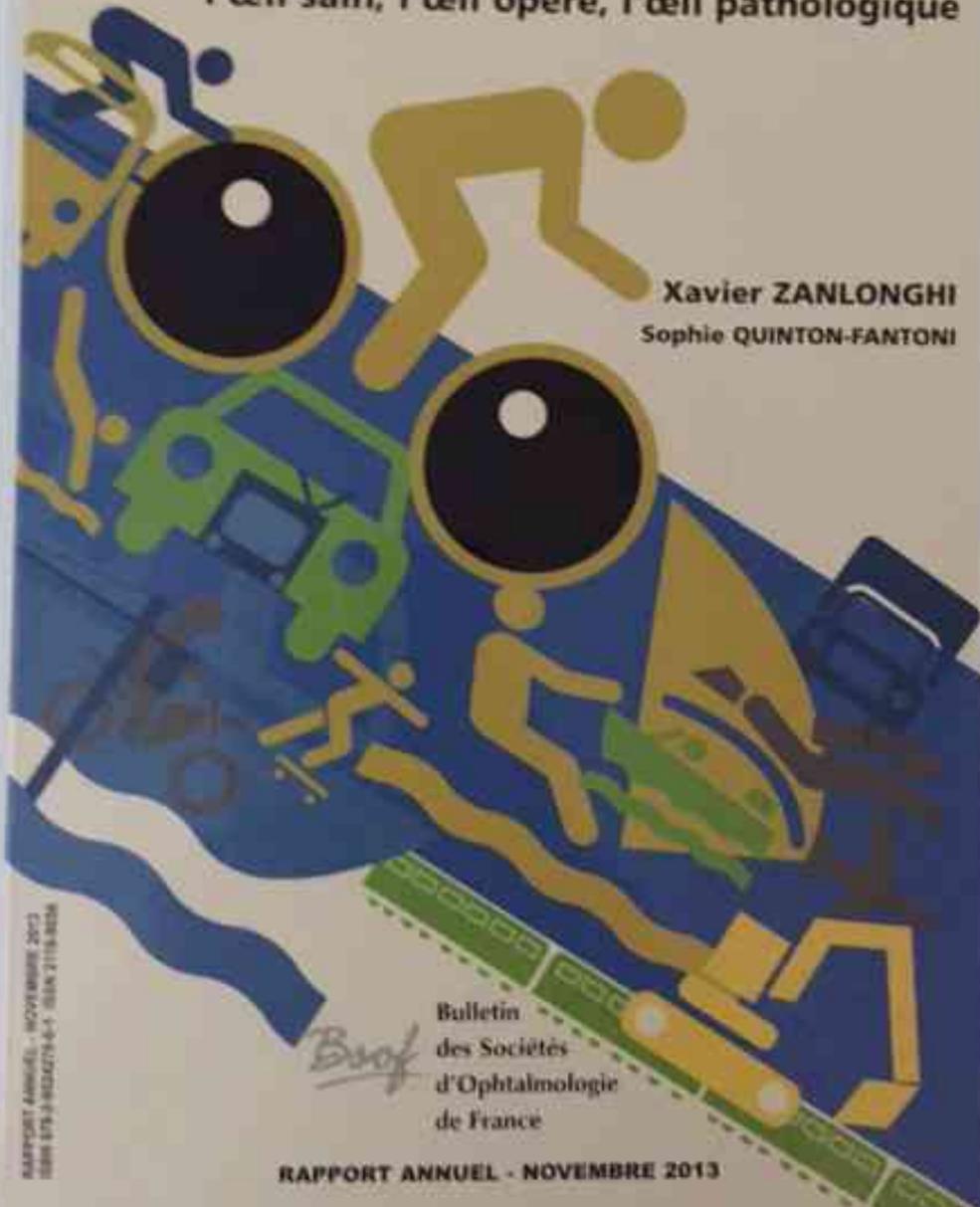
• Type		Acuité avec la meilleure correction possible		Largeur du champ visuel
		Maximum	Minimum	
Malvoyance	1	3/10 (0,3)	1/10(0,1)	au moins 20°
	2	1/10(0,1)	1/20(0,05)	
	3	1/20 (0,05)	1/50(0,02)	entre 5° et 10°
Cécité	4	1/50 (0,02)	Perception de la lumière	inférieur à 5°
	5	Pas de perception de la lumière		

APTITUDES VISUELLES

l'œil sain, l'œil opéré, l'œil pathologique

Xavier ZANLONGHI

Sophie QUINTON-FANTONI



RAPPORT ANNUEL - NOVEMBRE 2013
ISSN 0753-8042/13-01 - ISSN 2118-8058

Bruf

Bulletin
des Sociétés
d'Ophtalmologie
de France

RAPPORT ANNUEL - NOVEMBRE 2013

Permis de conduire

- Arrêté du 31 août 2010
- AV, CV, vision crépusculaire, sensibilité à l'éblouissement, sensibilité aux contrastes, diplopie..
- **Groupe léger:** incompatibilité AVbino $<5/10$, CV horiz $<120^\circ$, $<60^\circ$ G et D, $<20^\circ$ Ht et Bs, aucune atteinte dans les 20° centraux

Atteinte vision nocturne, vision crépusculaire sensibilité à l'éblouissement , sensibilité aux contrastes

Permis de conduire

- Arrêté du 31 août 2010
- **Groupe lourd:** incompatibilité AV < 8/10 meilleur et < 1/10 moins bon, +8 à -8, CV horiz < 160°, < 70° G et D, < 30° Ht et Bs, aucune atteinte dans les 30° centraux

Atteinte vision nocturne, vision crépusculaire sensibilité à l'éblouissement, sensibilité aux contrastes

Situations à risque

- Utilisation d'objets en mouvement, repérage d'indicateurs visuels, ambiances lumineuses...
- Analyser précisément les tâches à effectuer avant toute décision:

Exemples: Boulangerie/ Pâtisserie

Horticulture/travail manuel/outils